



---

## Procès-verbal de la plénière

3 septembre 2019

19:00 au Casino à Martigny (grande salle)

---

**Présents :** Agaune, Charrat, Collombey-Muraz, Hérens, Sierre, Sion, Bagnes, Saillon, Hélios, Martigny, Monthey, Troistorrents, Pierre Giroud, Valérie Barbe.

**Absents :** Leytron

**Excusés :** Martigny

---

### 1. Accueil et salutations

La présidente salue l'assemblée et s'excuse pour la confusion dans les horaires et les dates de la séance. Elle présente l'ordre du jour.

### 2. Tournois

Merci de compléter les inscriptions d'ici le 8 septembre pour les tournois et les équipes.

Les programmes des tournois sont remis le plus vite possible mais un effort est demandé aux Clubs dans les inscriptions.

Dans le cas où un Club inscrit plusieurs équipes dans la même catégorie, merci de spécifier sur le doodle si une équipe est plus forte ou si elles ont le même niveau.

### 3. Sélections U11

Le programme de la saison passée sera reconduit avec une équipe masculine pour les garçons nés en 2009 et une équipe féminine pour les filles nées en 2009 et 2010

### 4. Galas finaux

- a. U11 : Martigny
- b. U9 : Monthey/3TS
- c. U7 : A définir

### 5. Formation « mini-basket »

Les cours de formation se nomme « Entraîneur U9 » et « Entraîneur U11 ». La formation de spécialiste mini-basket sera reconduite et les candidats sont les bienvenus. Merci d'annoncer les inscriptions aux cours U9 et U11 auprès de Michel Roduit et les inscriptions au cours de spécialisation mini-basket auprès de Yves Zufferey.

### 6. Dates bloquées

- 28 et 29 septembre 2019, Entraîneur U9
- 19 et 20 octobre 2019, Entraîneur U11
- 1-2 février 2020 : Coupe de la Ligue
- 4-5 avril : Coupes Valaisannes à Sierre
- 25 avril 2020 : Coupe Suisse
- 2-3 mai 2020 Final 4 à Martigny
- 22-23-24 mai 2020 TFS Lausanne
- 6-7 juin 2020 CSJ Valais
- 6-7 juin 2020 Journées fédérales de mini-basket

## **7. Dates plénières**

- 18 décembre 2019
- 10 juin 2020

## **8. Divers**

Une explication sur les obligations de formation est faite par Yves Zufferey

La commission d'arbitrage a décidé que pour s'inscrire au cours mini-arbitre, le candidat doit avoir 13 ans révolus.

Les présents à la séance trouvent cette solution inadmissible car

- Les Clubs qui n'ont pas d'équipes plus haut que U13 n'auront alors plus de mini-arbitres.
- Les contingents d'arbitres dans les clubs ne permettent pas d'appliquer cette décision

De plus, les Clubs souhaitent que les experts mini-arbitres interviennent avec le sifflet sur le terrain lorsque nécessaire et coachent activement les mini-arbitres.

Le Club de Bagnes annonce qu'il est possible de passer par l'association des parents d'élève (APE) pour entrer dans les écoles.

Pour la Commission Mini  
Maruschka Marchon, Présidente